

Zeitschrift:	Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber:	Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band:	11 (2009)
Heft:	5
Artikel:	Optimiser le moindre recouin
Autor:	Schwendimann, Martin / Stierlin, Max
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-995761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Optimiser le moindre recoin

La construction et l'entretien d'une halle de sport représentent un lourd investissement. Les clubs et les sociétés sont très reconnaissants aux communes lorsqu'ils peuvent occuper les installations scolaires à peu de frais, voire gratuitement. Les communes apportent ainsi un soutien majeur au sport associatif.

Texte: Martin Schwendimann, Max Stierlin

Les installations sportives les plus chères sont celles qui restent vides en dehors des heures scolaires. Le week-end, les halles de sport accueillent non seulement des tournois, compétitions, cours et formations, mais aussi les «Open Sunday» à la grande joie des enfants. Durant les vacances scolaires, les associations sportives peuvent utiliser les halles pour leur entraînement, les «passeports vacances», des camps de sport ou d'entraînement, la formation des entraîneurs, etc. Idéalement circonscrit sur deux semaines, le grand nettoyage annuel ne devrait entraver que de manière réduite l'accès aux installations.

Souvent, les halles de sport possèdent différents propriétaires: les communes, les districts, parfois même le canton. Ajoutons que, souvent, l'armée, les foyers d'enfants ou les internats disposent également de halles que l'on pourrait ouvrir le soir au sport associatif. Pour garantir une exploitation optimale, il faudrait qu'un seul bureau se charge de coordonner la répartition des halles le soir à partir de 17h00 et le week-end.

Contrôler les besoins en espace

Dans de nombreux cas, il n'est sans doute pas inutile de contrôler l'utilisation des espaces par les différents acteurs: un cours de gym mère-enfant requiert-il vraiment l'infrastructure d'une halle de sport? La salle du jardin d'enfants ou l'aula de l'école ne suffiraient-elles pas? La salle de paroisse n'est-elle pas tout aussi appropriée pour une heure de gymnastique? Ces solutions sont déjà appliquées et font leurs preuves au quotidien. Et puis: est-il vraiment nécessaire que chaque groupe dispose d'une halle à lui seul? Avec un peu de bonne volonté et une meilleure concertation, il pourrait en être autrement. L'un des groupes pourrait, par exemple, utiliser le terrain en asphalte devant la halle ou une moitié de halle. En outre, l'organisation de programmes communs (tournois, circuits d'entraînement, parcours, etc.) pourrait réduire nettement les temps de préparation des responsables.

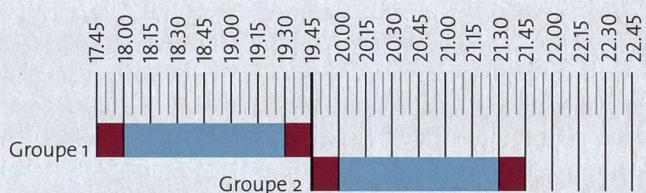
Réadapter le mode d'utilisation

L'occupation effective des installations par les groupes d'entraînement doit donc être régulièrement contrôlée. Pourquoi ne pas fixer des effectifs minimaux dans les règlements? Il n'est pas concevable que six joueurs occupent une halle entière, tandis qu'une trentaine de juniors attendent leur tour ou doivent se rabattre sur la commune voisine.

Par manque d'espace, nombre de communes ont négocié de nouveaux horaires d'utilisation. Mais la mise en œuvre d'un plan d'occupation suppose une grande disposition au changement et un certain tact. On peut optimiser le mode en accordant la halle uni-

Deux leçons par soir

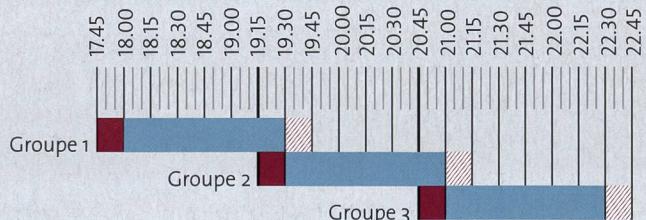
La grille horaire souvent utilisée pour l'occupation des halles est la suivante:



Ces plages d'occupation incluent l'utilisation des vestiaires et des douches. A 22h00, halle et parking doivent être libérés.

Trois leçons de 90 minutes. Changement/douche avant et après la leçon

Pourquoi laisser la halle vide pendant que les gens se changent et se douchent? Ce temps inexploité pourrait servir à une autre équipe pour un entraînement de 90 minutes.



L'utilisation commune des vestiaires nécessite des mesures d'accompagnement (consignes pour les objets de valeur) et une planification entre les groupes concernés.

- | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------|
| ■ Vestiaires (se changer) | ■ Vestiaires (se doucher) | ■ Halle de sport |
| ■ S'échauffer | ■ S'étirer | |

quement pour le temps où on en a vraiment «besoin». Voici quelques cas de figure possibles.

Trouver des solutions ensemble

Beaucoup de communes doivent faire face à une augmentation du nombre d'équipes de sport. A cela s'ajoutent depuis peu les cours annuels de J+S-Kids. En soi, tout cela est positif. Mais sans la disposition des différentes associations à se concerter, à collaborer et éventuellement à changer leurs habitudes d'entraînement, beaucoup de groupes restent littéralement sur le pas de la porte. Peut-être est-il judicieux d'attribuer une soirée entière à une même association. Entre bons collègues, il est toujours plus facile de dialoguer et de trouver des solutions. De plus, les associations pourraient planifier avec flexibilité les entraînements de leurs équipes. Pour optimiser l'utilisation des halles, il faut donc une meilleure coordination entre les associations et les offices communaux compétents. Ce n'est qu'ainsi que les nombreux groupes et équipes pourront profiter pleinement des investissements réalisés.

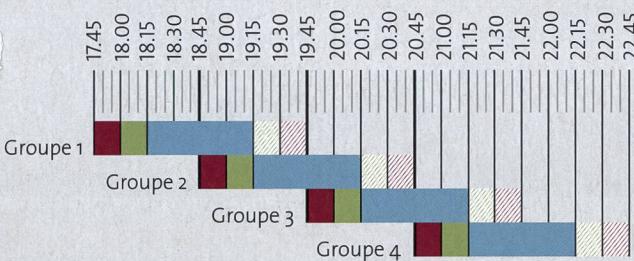
Impliquer les responsables

Il ne faut pas oublier d'impliquer les personnes concernées sur place: le gardien est responsable de l'entretien, de l'ordre et du nettoyage. Si on l'informe à temps des changements, il n'en sera que plus disposé à les appuyer. Pour un gardien, tout changement ou une utilisation accrue de la halle entraînent généralement un surcroît de travail. Heureusement, nombre d'entre eux se voient comme des prestataires dévoués au service du sport associatif.

Il est clair que cette charge supplémentaire doit être rémunérée ou compensée par la coopération des associations. Il ne suffit pas d'exiger, chacun doit contribuer à trouver une meilleure solution dont tout le monde profitera. Si les associations utilisent plus les locaux, elles devront aussi fournir une aide supplémentaire. Ce système fonctionne déjà en divers endroits. Dans de nombreuses halles, des membres d'associations assument le rôle de «gardien du soir ou du week-end» et se chargent du contrôle final (eau, chauffage, fenêtres) et de la fermeture. Ils confirment la prise en charge et la transmission en bonne et due forme des locaux et signalent les réparations nécessaires.

Quatre leçons de 90 minutes. Vestiaires et douche en parallèle

Pourquoi ne pas déplacer la mise en train et le retour au calme dans les pièces annexes: cage d'escalier, entrée, couloir, salle de musculation, etc.? Et utiliser la halle uniquement quand on en a vraiment besoin (hauteur de plafond, installations, taille du terrain)?



L'utilisation commune des vestiaires nécessite des mesures d'accompagnement (consignes pour les objets de valeur) et une planification entre les groupes concernés.

Conseil:

Dans un vestiaire, on se change, on se douche après l'activité et on se rhabille. Mais pourquoi laisser une salle remplie d'habits pendant l'heure de sport?

L'exemple suivant – vu à Berne-Weissenstein – montre que l'on peut fonctionner autrement: les vestiaires ne comprennent plus de patères. Les vêtements sont rangés dans les sacs et entreposés dans une consigne mobile, qui quitte le vestiaire avec l'équipe pour être rangée dans une niche prévue à cet effet. Pendant que les athlètes s'entraînent, le vestiaire peut donc être utilisé par une autre équipe. A la fin de l'entraînement, la consigne mobile est ramenée dans le vestiaire.

On pourrait également envisager une consigne fixe dans les vestiaires. L'utilisation multiple des vestiaires permet d'en réduire le nombre et de limiter la taille des bâtiments.

Entretenir de bonnes relations

Il est fréquent qu'un membre du comité d'une association sportive se charge d'entretenir un bon contact avec le service administratif des installations sportives. Les gardiens d'associations doivent être initiés et rendre régulièrement des comptes. Pour diminuer les frais d'entretien élevés, plusieurs communes ont convenu avec les utilisateurs des halles que ceux-ci participent au nettoyage, en passant par exemple la serpillière après l'entraînement.

La proximité peut occasionnellement créer des frictions. Mais il est plus facile de résoudre les problèmes lorsque les acteurs se connaissent. Un tournoi, une soirée fondue ou une journée de ski sont autant d'occasions pour que d'une simple cohabitation naîsse une collaboration harmonieuse. ■

Martin Schwendimann est responsable du Service des installations sportives de l'Office fédéral du sport OFSPO.

Contact: sportanlagen@baspo.admin.ch